

concerne, finie la clarté. Le gouvernement va s'en prendre à toutes les autres ressources naturelles. Il va avoir droit de regard sur les statistiques et sur l'information. Le gouvernement va suivre l'expansion des entreprises et avoir un graphique de chaque société en expansion. Chaque fois qu'une entreprise progressera, le gouvernement va se réjouir et se dire: Cette semaine, ça va bien du côté du nickel, allons-y.» Cela m'inquiète beaucoup, je dois le dire.

Nous avons parlé des brevets, et je pense que cela inclut les droits d'auteur. Ce que le gouvernement tente de faire par le biais d'un bill, c'est de taxer une entreprise canadienne qui a l'intelligence, le dynamisme et les moyens d'acquérir les droits d'un produit ou d'une technologie mis au point par un tiers. Si cette innovation est le fait d'une entreprise étrangère, c'est que la plupart des pays du monde sont très sensibilisés à la recherche et au développement. Ils encouragent vivement les activités de R et D dans le secteur privé. Or, le gouvernement actuel se demande pourquoi il subventionnerait le secteur privé. Il estime ne pas devoir être obligé de le subventionner. Il va donc s'acharner contre les sociétés qui achètent ces droits et les rapportent au Canada. Il va les coincer et obtenir ainsi les brevets gratuitement. Si l'on se place du point de vue d'un particulier, la chose est acceptable. C'est le genre d'acte que le secteur privé commet en toute sincérité. Or, l'acte du gouvernement est tout ce qu'on veut sauf ingénu. Le gouvernement a le devoir de contribuer à la recherche et au développement. Il se doit d'aider les gens à mettre au point de nouveaux produits. Il doit contribuer à la modernisation de notre infrastructure industrielle et à l'accroissement de la productivité. Il ne fait rien pour les travailleurs.

Le Japon et l'Allemagne sont bien plus avancés que nous en matière de robotisation dans l'industrie automobile. La General Motors, aux États-Unis, s'est empressée de leur emboîter le pas. Elle fait l'inverse de ce que faisait le Japon avant la guerre: elle emprunte au Japon ses idées et les perfectionne. Une fois que General Motors aura perfectionné la robotisation de la production automobile, le gouvernement fera volte-face et recueillera toutes les informations nécessaires ici, au Canada, par l'entremise du bill S-10. Cet article du bill est préjudiciable.

Ce bill m'inquiète, comme bien d'autres d'ailleurs. Comme je l'ai déjà dit, certains hommes d'affaires astucieux trouveront peut-être moyen de contourner la loi. Cela donnera beaucoup de travail aux avocats et aux comptables, mais, encore une fois, il s'agit d'une taxe indirecte. Ce bill fait table rase des droits des citoyens canadiens qui sont chefs d'entreprises. Cela ressemble beaucoup à l'absence du droit à la propriété dans la constitution. Cela ressemble beaucoup à la suppression des droits de redevances inscrite dans le bill C-57. C'est dans la même veine. Si l'on rassemble tout cela, on voit à quel point le gouvernement s'acharne à enlever tous les droits aux sociétés et aux particuliers.

• (1720)

Je supplie les ministres de lire les excellents documents publiés par certains organismes gouvernementaux. Ils clament tous qu'il faut supprimer la réglementation. Je l'ai déjà dit à la Chambre, pourquoi ne pas y aller d'un peu de plagiat créateur? Pourquoi ne pas nous emparer de quelques idées qui surgissent chez nos voisins du sud, où l'on tente de relancer le secteur privé? Cessons de saper le secteur privé. C'est l'âme de

Corporations et syndicats ouvriers

notre pays. J'ai la certitude que nous sommes en train de détruire ce que nos ancêtres ont créé. Mon grand-père était un immigrant irlandais. Mon autre grand-père est venu au Canada d'Allemagne. Ils sont venus ici dépourvus de tout, mais ils ont trouvé au Canada beaucoup de possibilités. Or voici qu'avec des mesures comme le bill S-10, nous allons supprimer tout cela, nous allons priver le citoyen canadien du droit de se construire une maison et, plus particulièrement, de se constituer des richesses.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai écouté attentivement le député. Je me demande s'il pourrait nous dire quelles dispositions du bill entraînerait des conséquences aussi désastreuses. Comment allons-nous priver les Canadiens de leurs maisons et le secteur privé de la possibilité de faire des bénéfices? Le député ne s'est reporté à aucun article du bill pour appuyer ses arguments. La Chambre est soit une assemblée délibérative sérieuse soit un endroit où l'on peut faire toutes sortes d'observations farfelues. Je trouve donc que tout le discours du député est à côté de la question.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le ministre n'est pas intervenu au sujet du discours du député de Capilano (M. Huntington), mais il se demande maintenant si les délibérations sont régulières. J'ai écouté attentivement le député de Capilano, et comme nous en sommes à l'étape de la deuxième lecture, dont le but est précisément de débattre le principe du bill—ce qui peut englober des considérations d'une vaste portée—j'estime que ses observations sont admissibles.

Le député d'Ontario (M. Fennell) s'est peut-être écarté du principe du projet de loi. Il est difficile de juger si un discours se rapporte ou non au sujet à l'étape de la deuxième lecture. On pourrait résoudre le problème en demandant au député d'Ontario d'essayer de s'en tenir un peu plus au bill si possible. Nous en sommes toutefois à l'étape de la deuxième lecture et la présidence n'oublie pas qu'à cette étape, le débat porte sur le principe du projet de loi, ce qui nous laisse une assez grande latitude.

M. Fennell: Merci, monsieur l'Orateur. Voici ce que dit l'article 4.1 du projet de loi:

... chaque corporation à laquelle s'applique la présente Partie doit produire ... pour chacune de ses périodes de rapport ...

Je n'ai pas besoin de le lire en entier. Je songe toutefois aux alinéas 4.1(1)a) et 4.1(2)a), b), c), d) et e). Je songe également à l'article 4.2. Voilà les passages du projet de loi auxquels je pense.

M. Evans: Quel rapport existe-t-il entre eux?

M. Fennell: Leur point commun, c'est d'affaiblir le secteur privé. Une fois que le gouvernement aura fait adopter ce bill et certains autres projets de loi, il pourra fourrer son nez dans les affaires de tout le monde.

Comme nous l'avons vu, le gouvernement a pris en main l'industrie pétrolière. Il va intervenir ensuite dans un autre secteur qui sera peut-être celui du nickel, du cuivre, des vins, ou que sais-je. Voilà où je veux en venir. Cela ne représente qu'une partie d'une stratégie globale que poursuivent le gouvernement et son chef. Je m'en tiens au Règlement. Il se peut que je parle en termes généraux, mais cette question m'intéresse. Si je prends cette question excessivement à cœur, c'est que je connais les gens qui sont touchés. Un bon nombre de mes commettants sont propriétaires de petites entreprises.